



**Direction Vie de la Cité**

## **Conseil municipal du 12 avril 2022 DELIBERATION**

Rapporteuse : Mme Anne BARBET

Secrétaire de séance : Monsieur Sami BOURI

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33  
Nombre de présent-e-s : 26  
Nombre de votant-e-s : 31

### **Etaient présent-e-s :**

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,  
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET,  
Mme Brigitte ROSSI, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, Adjoints,  
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, M. Jean CONTOU-CARRERE, Mme Dominique  
QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, M. Nicolas MALEIG, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU,  
M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ,  
M. André LABARTHE, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSSENY, M. Daniel LACRAMPE,  
M. Clément SERVAT, Conseillers Municipaux.

### **Etaient représenté-e-s :**

- M. Jean-Maurice CABANNES donne pouvoir à M. Jean CONTOU-CARRERE
- Mme Emmanuelle GRACIA donne pouvoir à Mme Anne SAOUTER
- Mme Céline BODET donne pouvoir à Mme Anne BARBET
- M. Jean-Luc MARLE donne pouvoir à M. Jean-Paul PORTESSSENY
- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO

### **Etaient absent-e-s :**

- Mme Laurence DUPRIEZ
- Mme Nathalie PASTOR

## **30 - RESEAU D'INTERPRETATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE – PLAN D' ACTIONS 2022**

Dans le cadre de la convention de partenariat, le plan d'actions 2022 validé en comité en suivi propose la mise en œuvre des projets suivants.

### **1- Structuration d'une offre de service**

- o **Adhésion à la Fédération des Ecomusées et Musées de Société :**  
entraide et échanges entre les adhérents, réflexions et formations sur les pratiques muséales, veille documentaire, mise en échange (rencontres professionnelles et plateforme numérique). Démarche à suivre : chaque site remplit un dossier de candidature et l'envoie à la cheffe de projet Pays d'art et d'histoire qui les centralise et les transmet à la FEMS qui, après étude, indiquera s'ils sont recevables. Le devis d'adhésion sera transmis à la CCHB.

- o **Formation-action « La médiation et ses outils »** : le cahier des charges permettra une demande de de mise en œuvre au second semestre. Cette action est individualisable et sera ventilée au nombre de participants
- o **Exposition réelle/ virtuelle** : ce projet commun sera partagé par un maximum de sites ; il a vocation à faire connaître le RIAP avec un événement numérique, déclencher une intervention physique du public sur les sites via les réseaux sociaux, rassembler habitants, visiteurs et internautes autour de la création d'une exposition.

## 2- Communication

- o **Outils temporaires** : proposer un support de référence présentant l'ensemble des sites pour la saison estivale 2022 et apposition de repères visuels (logos) dans les équipements.
- o **Etude de positionnement et de communication (programme LEADER)** : le Réseau d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine est l'opportunité de créer et d'améliorer une visibilité commune mais aussi de proposer une offre complémentaire d'offre de services pour l'ensemble des équipements qui le compose. Il s'agit donc de changer la perception du patrimoine / des sites et musées du réseau : moderniser leur image mais aussi améliorer l'offre de service avec un positionnement clair et pérenne.

Les objectifs sont d'augmenter la fréquentation des sites et activités et de créer la visibilité du réseau. Un cahier des charges permettra de lancer une consultation dont le rendu devra se faire au plus tard au 1er trimestre 2023 pour une mise en place des outils à l'été 2023.

### Budget prévisionnel 2022

FEMS	485€
FORMATION	3 000€
ACTION COMMUNE	1 000€
SUPPORT 2022	2 000€
ETUDE	24 000€
INGÉNIERIE ETUDE (10% ETP)	4 552 €
<b>TOTAL</b>	<b>35 037€</b>

### Plan de financement prévisionnel

LEADER	21 386,40
CHB	8 866,95
OSM	3 123,27 (leader inclus)
ARUDY	935,12
ARETTE	634,84
ASTE-BEON	62,19
AYDIUS	28,14
<b>TOTAL</b>	<b>35 036,91 €</b>

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 12 avril 2022.  
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 19/04/2022

Le Maire,



**Bernard UTHURRY**

  


Envoyé en préfecture le 15/04/2022

Reçu en préfecture le 15/04/2022

Affiché le



ID : 064-216404228-20220412-DEL\_12\_04\_22\_30-DE